

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

COURAGE CIVIL. -- HONNEUR. -- PATRIE. -- LIBERTE. -- PROGRES.
GAITE. -- SANTE. -- BIEN-ETRE. -- SAVOIR.

LE FANTASQUE

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTERAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTERETS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut

Imprimé et publié par

N. AUBIN,
W. H. ROWEN

Rédacteur,
Imprimeur.

N. 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'année se compose de 26 numéros et se divise en trimestres. Les prix sont : Pour les abonnés en avance...
Le prix de l'abonnement est de 2 piastres par année payables trimestriellement.

Prix des Annonces. Première insertion, 6 lignes et au dessous, une demi-piastre...
Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Chaque insertion ultérieure se fait au quart des prix ci-dessus.

Mélanges Littéraires.

La mère en permit la lecture à sa fille.

LA SEUR CADETTE.

Le curé d'une petite ville de Lombardie, ou j'ai passé quelque temps, avait deux filles, toutes trois au cabinet et parfaitement érudites. Orphelines...
Leur fortune, elles furent recueillies par leur oncle, et grâce à leur économie, à leur bon caractère et à leur zèle, elles apportèrent en même temps que le bonheur et la paix, un surcroît d'aïssance dans le presbytère.

lecture à haute voix à tour de rôle, après quoi elles chantaient et partie quelque cantique. Par les fenêtres entrouvertes, je voyais et j'entendais ce joli groupe à travers les guirlandes de roses blanches et de lisétois écarlates...
C'était elle la plus jolie. Il y avait plus d'élegance naturelle dans ses manières, plus de finesse dans son caractère, je dirais aussi plus de magnanimité dans ses caractères.

ser, puisqu'il avait si bien prouvé à l'avance l'honnêteté de ses vues.
Un mois s'écoula ainsi, et un matin Arpalice avait disparu; grand effroi et grande rumeur dans le presbytère; déjà les deux sœurs désolées couraient en se tortant les mains vers la rue pour tant de nouvelles de la fugitive; le curé, sortant de sa chambre d'un air ému, mais non affligé, leur dit de se tenir tranquilles, de ne monter, aux gens du dehors, aucune surprise, et de ne point avoir d'inquiétude.



au théâtre royal dont nous pensions avoir été chassés, pour long-temps par le Sorcier du nord, qui du nuit nous a montré le fond de nos goussets comme en plein midi. Notre titre de scrutateur, autorisé, nous donna accès sur la scène même, où nous pensâmes perdre la tramontane au milieu des poulies, des cordes, des barres de fer, des leviers, des poids, des poteaux, des pièces de canons, des marteaux; nous nous pensions au milieu d'une salle des tortures du tribunal de l'Inquisition et nous étions dans une bave par où nous échapper lorsque tout à coup nous nous trouvâmes nez à nez avec deux chevaux; nous tombâmes du surprise en fuyant, de fuyant en hâtant et nous ne savons ce que nous serions devenu si le lion, le monstre lumineux n'était venu nous tendre une main secourable. A propos du monstre, nous dirons tout d'abord que c'est un jeune homme d'une stature ordinaire, mais bien planté et d'une physionomie fort agréable, n'en déplaise à ceux qui lui ont donné son effrayant sobriquet. Par la position que nous occupâmes durant la soirée, conjointement à d'autres citoyens de la république des lettres, nous avons pu nous assurer et certifier que Mr. Paquet exécuta tout ce qu'il promit, sans la moindre déception; il y a sans doute beaucoup de magie, mais elle est cachée dans ses bras, dans les muscles de tout son corps.

La promenade d'Hercule, qu'il exécute en se suspendant par la seule force des mains le long d'une barre à laquelle sont attachés des anneaux de fer, est un tour agréable dans lequel il déploie avec aisance une très-grande force musculaire. Les forges de Vulcain ainsi que le tour du canon ont répandu la terreur parmi les assistants, et, contrairement à l'habitude qu'on a de crier encore, encore: on a souvent entendu l'exclamation unanime de, Assez, assez! Le tour de la sphère où il a résisté à plusieurs reprises aux efforts de deux chevaux que le conducteur excitait de la voix et du fouet n'a jamais nous croyons été essayé par d'autres que par Mr. Paul et il est douteux qu'on le voie répéter après lui. Le cable qu'il a cassé deux fois pourrait servir peut-être de chaîne, on ne peut que difficilement se faire une idée de l'effort de traction nécessaire pour rompre une corde au moyen de laquelle on élève les fardeaux les plus lourds. Enfin nous ne voulons point passer en revue les tours de force extraordinaires de Mr. Paul qui renouvelle les exploits de Milton de Crotono et qui fait croire à ceux d'Hercule; ceux de la dernière soirée, tout extraordinaires qu'ils ont pu paraître, ne sont encore que le prélude de ce qu'il exécutera à sa seconde représentation; c'est du moins ce que nous dit Mr. Paul et nous y croyons; car l'on de se trouver trompé, le public a bien assez témoigné que les promesses de cet artiste ont été démenties par la réalité.

Tous les amateurs du merveilleux, de même que ceux qui aiment à étudier la nature dans ses caprices, dans les prodiges qu'elle s'enchaîne et l'homme ont pas d'aller voir cet homme dont le développement musculaire est peut-être unique.

L'arrivée au pouvoir de quelques canadiens libéraux a donné au pays une physionomie toute nouvelle; sans compter tous les biens réels dont nous devenons bien tôt jouir, tels que la franchise électorale, le permis-on donné aux chevaux de marcher droit, le délai accordé aux personnes qui ont l'inconvénient d'avoir le bonheur de posséder quelques propriétés, quelques contrats d'achats, quelques testaments etc. etc. à enregistrer, nous avons le plaisir de voir nos ennemis tout défroutés, s'attrouper le long des rues, le regard terne et le nez bas, essayer de dissimuler sur les jouissances du règne du la terreur et se ronger les ongles; c'est quelque chose toujours, en attendant mieux... si ce n'est pas.

Les journaux rapportent au moins longuement les procédés de la législature et chacun d'eux, selon sa couleur, favorise les orateurs qui lui sont dévoués; l'un d'eux n'ayant pas voulu point se compromettre en contentant de rapporter simplement les affaires de routine, le résultat des votes et les documents officiels; nous qui avons moins de place et plus de courage

que nos aînés nous faisons grâce à nos amis de la lecture de ces interminables tirades qui ne servent qu'à remplir les colonnes toujours béantes des grands journaux, nous faisons nous-mêmes nos nouvelles mais quelque nous ne les copions point, il ne faudrait pas croire que nous négligeons les lire; non; ils contiennent par fois des renseignements très-précieux à conserver pour les jours d'élection.

Il est par exemple un vote qui nous a singulièrement édifié; c'est celui qu'on a pu remarquer à propos de la division, touchant les changements opérés par le gouverneur-général dans le conseil exécutif; il s'agissait de renvoyer son Excellence pour ce relatif vers la justice envers le Bas-Canada; 54 se trouvant en faveur de la proposition, 5 contre. Parmi ces 5 figurant deux membres du Bas Canada; l'un, Mr. Moffat le chef de ceux qui disent qu'il était inutile d'engraisser les canadiens par la potence et l'autre... qui criez-vous?... Je vous le donne encore. Eh mais vous l'avez deviné, c'est lui-même; c'est Mr. Neilson pour lequel on a blâmé d'anciens membres sur lesquels on pouvait compter; celui qui devrait représenter le comté de Québec mais qui en ce moment ne représente assure-t-on qu'une septuagénnaire vaincue blessée. On pourrait essayer d'expliquer favorablement le vote si les articles du journal rédigés par l'honorable représentant n'étaient constamment et amplement dirigés contre l'ordre nouvellement établi. Il nous semble avoir souvent lu dans la feuille citée les bella maxime: *Les principes et non les hommes*. Mais ce qui montre qu'il y a plutôt opposition aux hommes qu'aux principes, c'est que Mr. Neilson juge l'administration qui s'organise avant ses actes. D'où il s'ensuit que ce n'est qu'avec peine qu'il voit triompher la sainte cause des opprimés parce qu'il n'est pas immédiatement à la tête des libérateurs; il y a cependant assez long temps que les canadiens ne savent ce que c'est que la justice pour qu'ils puissent crier un peu vite et lorsqu'elle leur apparaît. Mais on pouvait s'attendre à cela: on avait même déjà prédit. Mr. Neilson ne se vante pas d'être nouveau. Les canadiens français veulent un homme qui les représente, qui se refuse de leur succès, qui y travaille, de toute son influence.

Le rédacteur du *Courrier des Etats Unis*, que le Canadien accusa d'ignorance ces jours derniers (il us brusquement que ne le permet la simple courtoisie) à cause d'une simple erreur, remarquable de son étranger peu ou sans fait de la division territoriale de nos amis, a résumé, dans son bulletin les dernières nouvelles canadiennes et la portée que les changements survenus dans la politique anglaise vis-à-vis de la colonie doivent avoir par rapport à la portion française de la population, d'une manière qui indique une connaissance assez juste et une appréciation de notre politique, assez exacte pour faire honneur à l'éditeur temporaire du *Canadien* qui n'a pu résister à la tentation de traiter cavalièrement et du bruit de sa grandeur l'un des plus habiles et ce n'est le meilleur des écrivains politiques du nouveau-monde.

Le *Courrier des Etats Unis* attribue la libéralité des ministres anglais envers le Canada à cette vieille politique des torries qui aiment mieux donner vingt par leurs mains que de paraître accorder dix par celles de leurs ennemis. La vérité de cette maxime est parfaitement établie dans ce pays où l'on n'est toujours beaucoup mieux traité de la domination tory que de celle des whigs qui gouvernent les colonies par eux-mêmes; tandis que la parti opposé les administre pour sa propre ruine. C'est ainsi que en politique on doit souvent abandonner le principe pour l'éventualité, marcher avec l'aristocratie pour obtenir la liberté. Wellington fut plus de bien au Canada que n'en a jamais rêvé O'Connell.

La fameuse dépêche qui devait décider du sort des villes qui aspirent à l'honneur d'être choisies pour capitale a été enfin communiquée à la législature, et malgré cela l'on n'est pas plus avancé qu'auparavant puisque le choix en est laissé aux représentants. Gare alors aux in-

trigues! Montréal, dit-on, affirmait de bâtir les édifices nécessaires; Toronto et Québec les possèdent déjà; mais ces deux cités sont dit-on trop éloignées du centre; cependant comme on peut voir, la reine cherche à influencer la décision de nos députés, qui par galanterie pourraient bien revenir sur leur décision primitive et laisser à Kingston l'avantage, que lui a légué maître Thomson. Si cependant on s'accordait à ne pas vouloir y rester, Québec pourrait une bonne chance en attendant que la question soit définitivement réglée; alors les autres villes pourraient chercher ailleurs une consolation, car les québécois et les québécoises sont si aimables que sir Charles ne pourra s'en séparer. Voilà qui est décidé, Québec redeviendra la vieille et fidèle capitale.

Rien ne démontre mieux le danger, la cruauté, l'immoralité des condamnations capitales pour causes politiques que les changements opérés dans le ministère canadien. Là qui paraissait si y a trois ans le cours naturel de la loi se trouve aujourd'hui transformé en assassinat juridique et cela seulement parce qu'un homme d'opinion différente est chargé de représenter la royauté en Canada. Supposons qu'un lieu d'avoir subi la peine de mort les douze hommes énergiques, sacrifiés à la vengeance sanguinaire du parti vainqueur, eussent été simplement emprisonnés; n'est-il pas probable qu'aujourd'hui le gouvernement irait chercher parmi eux les grands dignitaires de l'Etat?

Comment les juges qui les ont condamnés tranquillisent-ils leur conscience?

Nous ne voyons pas qu'il soit rien fait encore par les citoyens pour se préparer aux élections des conseillers de ville et cependant le temps approche rapidement. On ne peut tout simplement revenir sur ce sujet, car il y a beaucoup d'opinion parmi nous et néanmoins le choix des hommes qui doivent disposer immédiatement de nos deniers est pour le moins aussi important que celui des membres du parlement. Ne serait-il pas bon de s'entreprendre sur des candidatures, qualifiés, capables et disposés à travailler? Chaque quartier devrait tenir des assemblées où l'on se ferait expliquer les dispositions de la loi et où l'on jetterait les yeux sur les citoyens les plus populaires afin de faire un choix parmi eux et ne point se diviser lors de l'élection entre deux candidats également estimés, tandis que nos ennemis, quoique en minorité, et par le seul principe de l'unité d'action, nous en imposant d'autres, dont nous ne voudrions point. Cela n'aurait qu'un préjudice: garde!

SOCIÉTÉ ST. JEAN BAPTISTE QUÉBEC.

Les diverses sections de cette société ont tenu leur première assemblée mensuelle. Les officiers sectionnaires, qui n'avaient pas accepté la charge dont la société générale les avait investis ont été remplacés comme suit: —

SECONDE SECTION.

Mr. P. GINGRAS, marchand a été nommé membre du comité général de régie en remplacement de M. M. Tessier Secr.

THOISIEME SECTION.

Mr. P. M. PAQUET Vice Président en remplacement de F. X. Paradis Ecr.

Jos. LAFRANÇOIS Ecr. N. P. sous-secrétaire en remplacement de Ecr. Légaré Ecr.

M. M. FRS. LAFLUÈRE et P. HONORABLES membres du comité général de régie, en remplacement de J. B. Ther, Bigourette et E. Rousseau Ecr.

La motion suivante a été présentée et adoptée tour à tour dans chacune des sections à l'unanimité.

Qu'au d'exprimer à l'honorable ROBERT BALDWIN et JAMES H. PRICE Ecr. M. P. P. la reconnaissance qu'on leur doit pour leurs efforts constants et désintéressés en faveur de la rétablir justice égale et des droits des sujets de sa Majesté sans égard à leur origine, on inscrive dès à présent ces honorables défenseurs de la cause populaire comme MEMBRES HONORAIRES de la SOCIÉTÉ DE ST. JEAN BAPTISTE et que le Président et le Secrétaire-Archiviste soient chargés de leur offrir cette marque de notre respect.

N. AUBIN, Secrétaire Archiviste.

**LE FANTASQUE.**

A une assemblée de la 2e section de la société St. Jean Baptiste de Québec, tenue le 26 courant, il fut résolu :

Son maître du M. Uric J. Tessier secondé par Mr. Michel Tessier, et de celle de cette section nient lieu le premier Lundi de chaque mois, à sept heures du soir, dans la salle d'école de la Chapelle, faubourg St. Jean ; et lorsque le Lundi sera fête d'obligation l'assemblée aura lieu le jour suivant.

M. FAUCHER, Secrétaire.  
J. HUSTON.

Québec, 27 Sept. 1842.

Les troupes ont commencé hier à décamper de notre ville. C'est un des premiers fruits de la saine bonne prophétie annonçant qu'avant peu la présence de nouveaux soldats sera nécessaire pour calmer des rebelles. Que le gouvernement laisse passer les mesures maintenant qu'il a laissées passer les hommes, et nous pourrions passer que le pays se chargerait volontiers des révoltes, des mécontentes, des mécontents et de tous ceux qui jadis ont voulu nous donner des leçons de loyauté, au lieu de la baïonnette.

Qui change le plus des hommes ou des tems ? La fameuse ordonnance de judicature qui avait coûté tant de sueurs à sir gros Jim et tant d'heure rendue par le conseil spécial vient d'être révoquée par l'Assemblée. A l'avenir. On se rappelle sans doute que cette ordonnance enlevait à la ville de Trois Rivières la présence présence des tribunaux du district et que Mr. Ogden ne fut élu dans cette localité que d'après la promesse de faire changer cet état de choses effrayant pour les trilliviers ; maintenant il s'agit de se plaindre, et lui Stuart est révoqué, la loi Ozden va être et Mr. Ogden lui-même est exilé ! O instabilité des choses humaines ! C'est beaucoup plus que le marché.

AMMONICQ,  
Attelet le ciel vaudra.

**SOCIÉTÉ DE ST. JEAN-BAPTISTE.**

2IÈME SECTION.

IL y aura une Assemblée des Membres de cette section de la société, et de ceux qui désirent le devenir,

**LUNDI SOIR, 3 OCTOBRE,**  
à SEPT heures, à la MAISON D'ÉCOLE coupe sous le nom de LA CHAPELLE, faubourg St. Jean.

L'assemblée se tiendra dans l'appartement où se fait l'école des Filles.  
JOSEPH HAMEL, Vice-Présidents.  
MICHEL TESSIER, }  
M. FAUCHER, }  
J. HUSTON, Secrétaire.

Québec, 29 Septembre, 1842.

**A LOUER.**

Pour plusieurs années, livable au premier Mai prochain.  
La superbe maison de Bas Byon à un mille de Québec joignant le faubourg St. Valier, avec le spacieux jardin qui en dépend de 21 arpents de long sur 1. 1/2 de large rempli d'arbres fruitiers, deux granges, étables, &c. le tout dans le meilleur ordre, puits étagé et en outre 9 à dix arpents de terre ou environ.

USI à LOUER ou à VENDRE une char de quarante pieds sur soixante chaque, et environ 10 à 11 arpents de terre en prairie, le bestail beurre, foin, travail le jardin et labourer cet automne et l'ail lui conviendrait.

à VENDRE une grande maison, avec tampe-ment au faubourg St. Valier, joignant au Sud On a Mr. Lenéty. Avec le superbe terrain qui en dépend, qui s'étend jusqu'à la rue St. Gabriel, et au bout duquel est bâtie une autre maison nouvellement réparée. S'adresser à T. Lefèvre Ecuyer Notaire ou au Sous-locataire propriétaire.  
M. SAUVAGEAU.  
Québec 1er. Octobre 1842.

**A VENDRE.**

**PAPIERS PEINTS**  
D. J. H. DUFOUR et LE ROY de PAPIER.

PAUL ET VIRGINIE, paysage grisaille en trente feuilles au papier grand Raisin, et quelques pages de bordure.  
P. GINGRAS, J.V.  
Rue Lamington, No. 11.  
Québec, 10 Septembre 1842.

**THÉÂTRE ROYAL.**

LE CÉLÈBRE

**ARTISTE,**

SURNOMMÉ

**LE LION, LE MONSTRE,**  
l'Alcide Moderne

À l'honneur d'informer le public de Québec et de ses environs, qu'il donnera sa

SECONDE REPRÉSENTATION

AU

Théâtre Royal de cette Ville,  
**SAMEDI 11 OCTOBRE,**

Les exploits surhumains du LION, balançant avec ses membres et langant des fardeaux avec une force supérieure à celle de deux chevaux, lui ont acquis en France et en Angleterre, la surnom de LION, de MONSTRE, d'ALCIDE MODERNE.

Le spectacle sera composé des principales scènes de la soirée précédente auxquelles seront ajoutés des tours plus surprenants encore et entièrement nouveaux.

(Voir les affiches)

Les portes seront ouvertes à sept heures, et demi le spectacle commencera à 8 heures.

Le Bureau de location des loges sera ouvert le jour de la représentation depuis dix heures A. M. jusqu'à 5 heures P. M.

L'orchestre exécutera des airs choisis durant la soirée.  
Prix des places.—Première loge 5s. Seconde et parterre 2s. 6d. Galerie 30 sous  
Québec, 29 Septembre 1842.

**LOUIS LEMOINE**

ARMURIER-MÉCANICIEN,

Rue St. Jean No. 40 Haute Ville.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir et qu'il offre à un prix très-moins d'un assortiment de FUSILS et ACCESSOIRES DE CHASSE ; le tout bien fini et en excellent ordre.

Il se charge de faire exécuter en Angleterre et sous sa propre direction toutes espèces d'armes et d'autres articles en son genre. Les personnes qui désireraient lui rendre quelque commande sont priés de lui lui faire par venir avant le 25 Septembre prochain.  
Q. ébec Août 1842.

**J. B. CORRIVEAU,**

MARCHAND CHAPELIER CANADIEN,

A QUÉBEC

DEUX MAGASINS, EN DEDANS ET EN DEHORS LA PORTE PRESCOTT, BASSE-VILLE.

INFORME respectueusement ses amis, ses pratiques de la ville et de la campagne et le public en général, qu'il continue à nique endroit son Commerce de Chapellerie, ainsi que de tous les objets qui y ont rapport

**SUR LE PIED LE PLUS ÉTENDU ET LE PLUS LIBERAL.**

Les relations additionnelles qu'il a ouvertes avec Londres et New York lui permettent de lutter avec avantage contre toute concurrence quelconque, sous le rapport

DES PRIX, DE LA BEAUTÉ ET DE LA QUALITÉ DE SES MARCHANDISES.

IL A TOUJOURS EN MAIN

**UN ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE**

DE PLUS :

Chaussures de Dames et de Messieurs,  
Un beau choix de chapeaux pour les Messieurs du Clergé,  
200 douzaines chapeaux de soie d'Angleterre pour hommes,  
250 douzaines chapeaux de feuille de palmier, blancs et chinés,  
100 Douzaines chapeaux de manufacture Canadienne.

**IL VIENT DE RECEVOIR DE NEW YORK**

Quelques douzaines de Chapeaux de Soie fabriqués d'après les procédés français et sur lesquels il appelle l'attention des amateurs de la bonne qualité réunie à l'élégance et à la légèreté.

CHAQUE ARRIVAGE LUI APPORTERA

**DES MODÉS DU JOUR.**

Il vend en gros et en détail à des prix réduits de 25 pour cent sur ceux des années précédentes !

**J. B. WOOD,**

TAILLEUR,

FAUBOURG ST. JEAN, NO. 205 RUB ST. JEAN, QUÉBEC

RECONNAISSANT envers les MESSIEURS DU CLERGÉ de l'attachement libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il a soûlèvement en main

Un assortiment très varié d'effets avouant

elles que Camélinde commune et de première qualité, Canadienne crépée, Drap d'Orléans, Paramatta, Cashmir, Say, Rebe, Conie, Baruthis, Condit, Tweelce et Conde, Royale, Alpaca, Summer Cloth, Laiting, Indiana etc.

—AUSI—

Effets imperméables pour manteaux, Lasting rayé pour pantalons, Rubans à ceintures, Bas et demi-Bas noirs de Laine d'Agneau

Les ordres donnés seront exécutés promptement, à bas prix et avec exactitude.

**MANUFACTURE DE**

Papier et Tapissieric du Canada.

Les connaissances inférieures leurs pratiques et le public Canadien crépée, Drap d'Orléans, Paramatta, Cashmir, Say, Rebe, Conie, Baruthis, Condit, Tweelce et Conde, Royale, Alpaca, Summer Cloth, Laiting, Indiana etc.

—AUSI—

Une quantité de PAPISSIERIE de toutes sortes de patrons et à bas prix.

Ils continuent à acheter des

VIEUX CORDAGES, GENUILLES de toutes sortes et COUPURES DE PAPIER.

16 Juin 1842.  
McDONALD & LOGANS,  
**PENSION OFFERTE.**

UN monsieur seul trouverait pension et logement dans une famille canadienne rue St. Jean, haute ville. S'adresser à ce bureau.

**AVIS :**

LES Soussignés Commissaires, nommés par Son Excellence le Gouverneur Général pour acquiescer sur la Tenure Sengueval, donnent, par le présent, avis que leur bureau sera ouvert chaque jour, entre 10 heures A. M. et 4 P. M. dans la vieille bâtisse connue sous le nom de Maison du Gouvernement.

Ils désirent que toutes communications par écrit soient transmises à l'adresse de J. B. CORRIVEAU, Ecuyer, Secrétaire des Commissions à Montréal.

A. BUCHANAN }  
J. TASCHEREAU } Commissaires.

JAMES SMITH }  
Montreal, 7 Juillet 1842.  
APPRENTI IMPRIMEUR  
ON a besoin à ce bureau d'un jeune homme sachant lire et écrire, comme apprenti imprimeur.

SACS DE  
VOYAGE  
COULIN,  
(S)OULIN,  
etc. etc. etc.